Ludres

Le magazine des Ludréens
N°1 - avril 2010

dynamique & responsable

© sherjaca Fotolia

Le printemps de la biodiversité

SOMMAIRE

QUAND LUDRES CÉLÈBRE LA BIODIVERSITÉ
pages 4-5

À LUDRES, C'EST CONFORT ET PLANÈTE
pages 6-7

ANIMATIONS : LA VILLE EN FÊTE
pages 8-9

BOXE THAÏ : CHAUDEAU A REMIS LES GANTS
pages 10-11

LES COMITÉS DE QUARTIER FONT LE TOUR DES CIVILITÉS
pages 12-13

SAUVE QUI PEUT LA VIE
pages 14-15

BUDGET 2010 : LE SENS DES PRIORITÉS
pages 16-17

LES FRUITS DE SAISON SE PRESSENT AU PORTILLON
page 18

TRIBUNE
page 19

Bulletin officiel de la ville de Ludres
Hôtel de Ville : Place Ferri de Ludre, 54710 LUDRES
Tél. : 03 83 26 14 33 \ **Fax :** 03 83 26 10 58
Internet : www.ludres.com \ **E-mail :** mairie@ludres.com
Directeur de la publication : Pierre BOILEAU
Rédacteur en chef : William LOMBARD

Rédaction, maquette et mise en page : ABRACADABRA - Nancy
Photos : Abracadabra - Fotolia - Phovoir - Mairie de Ludres
Impression : Lorraine Graphic.

Ce numéro a été tiré à 3 100 exemplaires.
Dépôt légal N° 1725

EDITO

Gestion... d'avenir

Les idées n'ont de sens que si on les fait vivre. Et il faut sur ce plan réussir l'alchimie de la rigueur et de l'anticipation. C'est notre ligne pour dessiner le Ludres de demain.

Investir quand c'est nécessaire, comme le prouve la réhabilitation de la salle Lenglen ; investir quand il est responsable de le faire pour limiter notre empreinte écologique ; investir pour l'emploi en s'employant à accueillir de nouvelles entreprises sur le Dynapôle... C'est à l'évidence envisager l'avenir.

Mais il faut aussi soutenir les associations qui entretiennent le lien fraternel et solidaire entre les Ludréens, jeunes et moins jeunes ; il faut préparer le terrain des générations futures, en partenariat avec les écoles ; il faut enfin associer les habitants pour que chacun, devenu propriétaire de sa ville, s'engage par son comportement à la rendre plus dynamique et durable - comme nous y invite le nouveau titre de ce magazine, en clair tout aussi agréable à vivre qu'en capacité d'évoluer.

Quotidien et avenir. Gestion et imagination. Pragmatisme et ambition. Avancer pas à pas n'a jamais interdit de s'ouvrir l'horizon !

Le Maire de Ludres
Pierre Boileau

Quand Ludres célèbre la

Rien de tel que la Semaine du Développement Durable pour sensibiliser, informer et entretenir la flamme de l'engagement citoyen.

Du 1er au 10 avril dernier, Ludres a saisi l'opportunité de la Semaine du Développement Durable pour s'associer, aux côtés du Grand Nancy, à l'année internationale de la biodiversité. Une manifestation grandeur nature marquée par l'implantation d'un jardin éphémère sur la place Ferri de Ludre, l'organisation de balades découverte sur le plateau des loisirs et la tenue d'une conférence-débat consacrée à la forêt de Haye.

UN SAMEDI NATUREL ET PLURIEL

Le samedi 3 avril, l'un des temps forts de la semaine invitait les Ludréens sur le plateau des loisirs où différents ateliers pédagogiques jalonnaient le parcours de santé.

À l'issue des balades en forêt animées par des agents de l'ONF, certains ont pu profiter des conseils distillés par les spécialistes de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable et ceux de l'Agence Locale pour l'Énergie, tandis que d'autres prenaient de la graine... en jardinage, auprès des services techniques de la Ville.

À deux pas de là se trouvait l'espace d'exposition que la Maison de la Propreté consacrait au tri des déchets, aux composteurs et aux récupérateurs d'eau.

Plus loin, c'est l'atelier "abeille" qui se proposait d'éclairer petits et grands sur la vie de ces acteurs essentiels de la biodiversité... Une action de sensibilisation d'autant plus appréciée qu'elle s'accompagnait d'une dégustation de miel produit localement.

Anecdotes savoureuses sur l'atelier de l'Abeille lorraine.

Serrées les unes contre les autres, les abeilles battent des ailes pour maintenir la température.

Un public très attentif lors de la conférence-débat consacrée à la forêt de Haye.

" ENCOURAGER LES GESTES CITOYENS "

Jean-Daniel Kieliszek, adjoint délégué à l'environnement.

Pour Jean-Daniel Kieliszek, adjoint au maire de Ludres, « ***la semaine du Développement Durable*** *est un moment privilégié pour sensibiliser le public et rappeler les gestes utiles à la planète : éviter de gaspiller l'eau et l'énergie, trier ses déchets, privilégier autant que possible les transports non polluants... Au-delà de ce rendez-vous, notre ambition est d'accompagner et d'encourager la dynamique citoyenne. En collaboration avec la Communauté urbaine du Grand Nancy, la Mission Développement Durable et l'Agence Locale pour l'Énergie, notre commune a lancé* ***Les Rencontres durables****, un cycle de rencontres avec le grand public sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat, les énergies renouvelables, la limitation du volume des déchets... Elle a également mis en place un* ***Point Conseil Energie*** *en mairie qui s'est réuni à cinq reprises depuis décembre 2008. Chacun a la possibilité de bénéficier d'expertises personnalisées. Enfin, elle soutient les actions menées en milieu scolaire sur le thème du développement durable. »*

biodiversité

Tout savoir sur la gestion des déchets.

Les agents techniques de la ville de Ludres sont aussi des jardiniers avisés.

L'isolation était au menu de l'Agence Locale pour l'Energie.

Un véhicule électrique au détour du chemin.

Éphémères & durables

Un massif de plantes originales, les unes succulentes et les autres insectivores, a orné la place Ferri de Ludre durant toute la semaine. À côté de ce jardin éphémère, le lavoir alimentait quant à lui un jardin d'eau économe dont la pompe fonctionnait grâce à l'énergie produite par un panneau photovoltaïque.

À Ludres, c'est confort et planète

Nouvelles normes de construction plus respectueuses de la planète, amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants... La préservation de l'environnement a ses raisons que la commune de Ludres se plaît à épouser.

© Chlorophylle - Fotolia

Coup de pouce au solaire

La Ville de Ludres, le Grand Nancy, la Région Lorraine et l'ADEME encouragent l'installation de panneaux solaires thermiques (chauffe-eau solaire). Chaque Ludréen bénéficie d'une ***aide de la commune de 150 euros par installation,*** ***à laquelle vient s'ajouter une aide du Grand Nancy de 100 euros par m² de panneau.***

Les nouvelles normes et incitations nées du Grenelle de l'environnement visent à réduire notre empreinte énergétique. Premier secteur concerné, le bâtiment, qui consomme à lui seul plus de 40 % de l'énergie et contribue à près de 25 % des émissions de gaz à effet de serre.

UN RÔLE EXEMPLAIRE ET MOTEUR

« *Dans cette logique, la ville de Ludres se doit de montrer l'exemple en privilégiant la construction de bâtiments à la fois bien intégrés et éco-responsables* », rappelle Xavier Dussaulx, adjoint délégué à l'urbanisme.

À côté des constructions neuves, Ludres tient par ailleurs à jouer un rôle moteur en matière de sensibilisation. Engagée aux côtés de l'agglomération nancéienne, elle multiplie les initiatives pour faire connaître les dispositifs d'incitation existants et accompagne les projets des particuliers soucieux d'améliorer la performance énergétique de leur logement.

Une démarche volontaire qui est déjà suivie d'effets. « *En 2009,* se félicite Xavier Dussaulx, *nos services ont enregistré 24 déclarations de travaux portant sur la pose de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques.* »

La chasse aux gaspis

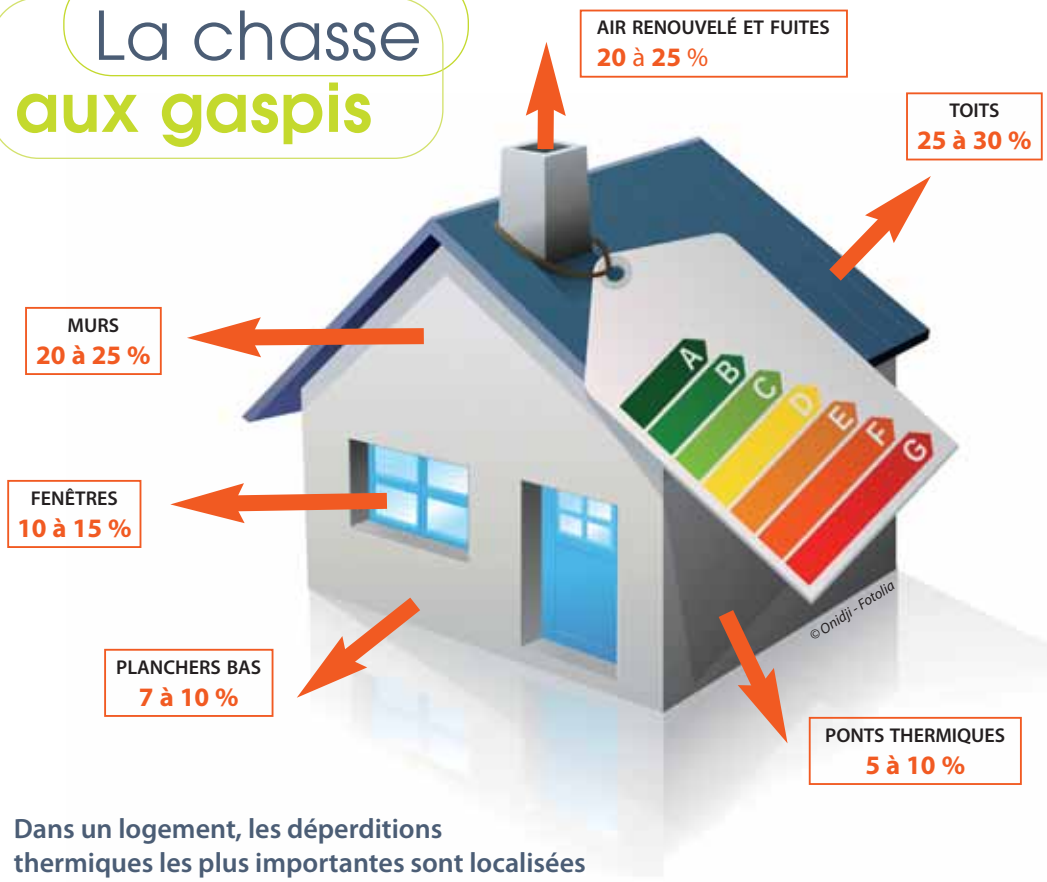

Dans un logement, les déperditions thermiques les plus importantes sont localisées au niveau de la toiture et des murs. Ces endroits sont à isoler en priorité.

QUELS TRAVAUX PRÉVOIR ?

- *Isoler ses combles en privilégiant des matériaux qui laissent passer la vapeur d'eau (ouate de cellulose, laine de chanvre…). Un autre moyen efficace, mais également plus coûteux consiste à isoler le logement par l'extérieur, en lui appliquant une « seconde peau ».*
- *Mettre en place une ventilation mécanique double flux qui garantit une température constante de l'air ambiant.*
- *Se tourner vers les énergies renouvelables : solaire thermique, qui assure la production d'eau chaude sanitaire ou le chauffage, et géothermie, dont le principe est de puiser dans le sol les calories nécessaires pour chauffer l'habitation.*

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE : LES INCITATIONS FINANCIÈRES

Les dispositions financières sont particulièrement adaptées aux interventions « lourdes » réalisées dans des logements anciens aux caractéristiques thermiques dégradées. Ce qu'il faut en retenir :

- *Les travaux contribuant à la maîtrise de l'énergie sont facturés par les professionnels avec une TVA réduite à 5,5 %.*
- *Pour ces mêmes travaux, vous pouvez, sous conditions, bénéficier de prêts et de financements avantageux.*

http://vosdroits.service-public.fr

- *Notez enfin que le crédit d'impôt ainsi que les aides attribuées par certaines collectivités locales et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) sont liés, entre autres, aux performances thermiques des matériaux utilisés.*

Site à consulter : www.ademe.fr/credit-impot

Un diagnostic sinon rien

C'est une obligation depuis le 1er juillet 2007. Aucun logement ou bâtiment tertiaire ne peut être loué ou vendu sans un diagnostic de performance qui précise sa consommation d'énergie.

Maison de l'Habitat

10 place de la République,
54 000 Nancy
Contact : 03 83 37 25 87

Agence Locale de l'Energie

Installée dans les locaux de la Maison de l'Habitat et financée par le Grand Nancy, elle conseille gratuitement les particuliers qui désirent isoler leur logement.
Contact : 03 83 37 25 87
www.ale-grandnancy.fr
info@ale-grandnancy.fr

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

Place des Ducs de Bar,
CO n° 25,
54 035 NANCY cedex
Contact : 03 83 91 40 25
www.ecosubvention.fr
et www.anah.fr

ADEME

50 rue Raymond Poincaré,
54000 NANCY
(0 810 422 422).
Guide de l'écoconstruction à télécharger sur le site de l'A.D.E.M.E :
www.ademe.fr/lorraine,
page du particulier,
à la rubrique
« publications ».

ANIMATIONS : LA VILLE EN FÊTE

Dans une commune, le calendrier des animations, c'est un peu le baromètre du vivre ensemble. Un indicateur que Ludres a pris pour saine habitude de soigner.

La Ville de Ludres est riche de son tissu associatif. Et son calendrier festif est là pour le prouver.
Adjointe déléguée aux animations festives et aux associations, Martine Queuche en sait quelque chose. Revenant sur l'année 2009, elle rappelle *« la création du comité des fêtes »* avec lequel elle travaille aujourd'hui main dans la main. Elle s'arrête un instant sur l'installation du sapin et la sonorisation de la place Ferri de Ludre durant le mois de décembre : *« une touche de convivialité sur fond de chants de Noël »*. Sans oublier le concours des maisons illuminées : décorer sa maison contribue à créer une ambiance festive dans son quartier et mérite d'être encouragé.

MUSIQUE EN KIOSQUE ET FÊTE COMMUNALE...

Pour l'heure, Martine Queuche s'est donné pour objectif de faire vivre le kiosque à musique du parc Sainte Thérèse, à l'image de ce qui se fait dans certains jardins publics de Nancy : *« Nous sommes partis sur quatre dimanches après-midi répartis pendant la belle saison. L'idée est de faire venir des groupes de musiciens pour des concerts d'une heure et demie environ. C'est un premier élément de réponse à destination des Ludréens qui réclament un peu d'animation au centre du village »*.
Mais elle ne s'arrête pas là. Son grand projet pour 2011 porte sur la création d'une fête identitaire qui remplacerait l'ancienne fête communale : l'occasion de renforcer le lien social entre les habitants autour d'une thématique propre à Ludres...

Martine Queuche, adjointe déléguée aux animations festives.

Course aux œufs de Pâques, au parc Sainte Thérèse, le 4 avril.

150 rendez-vous au calendrier annuel

Sports, loisirs, activités culturelles, stages, spectacles, concerts, portes ouvertes... plus de 150 rendez-vous annuels sont proposés par une quarantaine d'associations...

Prochains vide-greniers
LES 16 MAI ET 26 SEPTEMBRE
rue Marie Marvingt.

... Et après la chevalerie en 2009, le thème du cirque en 2010.

Cette année, la Fête du Livre organisée par la médiathèque et des bénévoles aura lieu
LE 12 JUIN
à la Maison des Loisirs...

Rendez-vous pour la Fête de la Musique
LE 19 JUIN
Place Ferri de Ludre.

Incontournable défilé de Saint-Nicolas. Une date à ne pas manquer :
LE 11 DÉCEMBRE.

BOXE THAÏ : Chaudeau a remis les gants

Le 27 février dernier, c'est une salle Chaudeau copieusement remplie qui a accueilli les Rois du Ring II. Une belle récompense pour le club organisateur, le Hennion-gym de Ludres.

Un an après la première édition, les Rois du Ring II ont une nouvelle fois attiré la foule à l'Espace Chaudeau. Dix combats de boxe thaï étaient au programme de cette soirée de gala qui a vu François Charles, double champion de France, s'adjuger le titre européen WPMF au détriment du Belge, Jahi Nzunga. Affluence, combats de qualité et victoire française, Gabriel Hennion, le président ludréen du club organisateur, pouvait arborer un large sourire...

Après une carrière internationale couronnée par deux titres de champions du monde de full contact, Gabriel Hennion s'est lancé en 2007 un nouveau défi en créant à Ludres le Hennion-gym. Son objectif était alors double : transmettre ses valeurs d'humilité, de respect, de courage et de sérieux et organiser des galas pour promouvoir son sport. Trois ans plus tard, l'idée a fait son chemin. Le club compte déjà une vingtaine de licenciés et il vient d'ouvrir une section jeunes prometteuse. Autant de futurs rois du ring !

Les clubs ludréens en pleine forme

« *On ne peut que se féliciter de la vitalité des clubs ludréens qui affichent cette année encore des fréquentations en hausse et des résultats prometteurs* », lance Denis Deffoun, adjoint délégué aux sports. « *Un bilan qui justifie pleinement notre engagement à leurs côtés, que ce soit par l'octroi de subventions ou au travers des infrastructures que nous mettons à leur disposition.* »

Petit tour d'horizon des clubs qui ont fait ou feront l'actualité dans les semaines à venir... Une liste forcément réductrice compte tenu de la valeur de l'offre locale !

Denis Deffoun, adjoint délégué aux sports et à la sécurité des bâtiments publics.

CINQ SUR CINQ

Confirmation. Fidèles à leur réputation, les archers de la Flèche d'Affrique continuent de collectionner les titres. Ils ont décroché en 2009 le titre national de tir en campagne par équipe, ce qui leur vaudra d'acccuellir les 1er, 2 et 3 octobre prochain le championnat de France de la spécialité. Une première pour le club et pour Ludres.

Beau redressement. Après un démarrage difficile, le Fitness club a trouvé son régime de croisière. Lancé il y a trois ans à peine, il accueille aujourd'hui 160 adeptes de la musculation et de la mise en forme.

Bonne nouvelle pour le Tennis club et ses 250 adhérents. Ce club très bien structuré disposera bientôt de conditions d'entraînement de grande qualité au sein d'une salle Lenglen entièrement rénovée, avec à la clé un club-house de 170 m².

Roue libre. Avec ses 145 licenciés au compteur, le VTT Evasion Ludres poursuit sa progression. Il fera naturellement partie des utilisateurs du futur VTT parc, équipement financé par la ville de Ludres et le Grand Nancy.

Maturité. Les trois pionniers de Ludres Marche ont été honorés par le club pour leurs dix ans d'engagement. Marie-Christine Michot, Paul Rasse et Pierrette Carré ont passé le relais à une nouvelle équipe pleine de projets et d'ambition. Ils laissent derrière eux un bilan qui se passe de commentaire : 14 000 km parcourus, 220 villages visités sur les routes de Lorraine et de France... Et 235 adhérents !

Les sportifs ludréens honorés à l'occasion de la remise des trophées 2009.

3 000 licenciés !

301 adhérents au Judo club, 102 au taekwondo, 260 à l'AS Ludres dont les deux tiers de jeunes de moins de 18 ans, 235 à Ludres Marche, 145 au VTT Evasion Ludres, sans oublier les 150 inscrits aux cours de gymnastique de Familles Rurales, les 250 sportifs du Centre Georges Brassens (tennis de table, volley, black-minton, badminton, patins à roulettes) et les 300 cavaliers de l'Étrier de Lorraine... Ludres, c'est environ 3 000 licenciés et 16 clubs locaux.

Gagnant-gagnant

En 2010, la ville de Ludres met en place des conventions d'objectifs et de moyens, qui précise les conditions de son soutien aux associations sportives ludréennes. Ces engagements réciproques, signés pour trois ans et renouvelables chaque année, visent un double objectif : d'un côté ,il s'agit de garantir la bonne utilisation des aides municipales et de l'autre d'apporter plus de visibilité aux clubs. Cinq d'entre eux l'ont pour l'heure ratifiée : le Tennis Club de Ludres, l'AS Ludres, le Judo Club de Ludres, Ludres PSV Basket Club et VTT Evasion Ludres.

Les comités de quartier font le tour des civilités

Village
Président : *Jean-Michel Maucourt*

Saint-Blaine
Président : *Daniel Frelin*

Brassens
Présidente : *Catherine Fabbri*

Loti
Président : *Michel Touzin*

Chaudeau
Présidente : *Magali Raïk*

Justice
Président : *Jean-Jacques Risser*

Génobois
Président : *Claude Chaffaut*

Une centaine de constats et de propositions établis à l'issue de contacts avec les habitants et des solutions programmées ou étudiées par la ville ! Le travail des sept comités de quartier vise le mieux vivre ensemble.

Civilité, incivilité... Pas si simple. En guise de premier thème, les sept comités de quartier se sont frottés de manière positive et sans tabou aux questions sensibles de circulation et de stationnement, de propreté sur la voie publique et de nuisances sonores... Autant de gênes qui lorsqu'elles s'accumulent au quotidien finissent par vous empoisonner la vie.

Lancé à l'automne dernier, ce galop d'essai programmé sur six mois a donné lieu à un vrai travail d'écoute et à une restitution fidèle des propos des habitants. Une démarche sérieuse qui a débouché sur une centaine de constats que la ville a ensuite compilée dans un document de synthèse accessible sur www.ludres.com.

UNE DYNAMIQUE À TROIS TEMPS

« L'ensemble des remarques parfois assorties de propositions ont été classées par thématique et par chronologie d'intervention, explique Francine Thomas, adjointe à la culture et à la démocratie de proximité : les unes appellent un traitement rapide, parce qu'elles ne nécessitent ni de budget particulier, ni d'étude. D'autres en revanche exigent une réflexion plus approfondie ou des prises de décision qui dépassent parfois les compétences municipales. Elles ne peuvent de ce fait être planifiées qu'à moyen ou long terme. C'est le cas notamment des giratoires réclamés par les habitants à hauteur de " Quatre pentes " et au carrefour des Barraques : des ronds-points pour lesquels la ville, le Dynapôle et le Grand Nancy réitèrent leur demande au Conseil général, qui en a la compétence, depuis plus de dix ans.

L'HEURE EST À L'EMBELLISSEMENT

Lieux de dialogue et d'échange, les comités de quartier ont vocation à enrichir la vie locale par une meilleure prise en compte des réalités du terrain. Et ils sont bien partis pour le prouver. Prochain sujet soumis à leur sagacité, l'embellissement de la ville, qu'il s'agisse de son fleurissement ou des décorations de Noël. Un thème transverse qui devrait inciter les uns et les autres à sortir du périmètre d'origine pour mener des réflexions utiles à tous.

L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE, C'EST AUSSI VOTRE AFFAIRE !

Vous voulez donner votre point de vue, faire part de vos propositions sur l'embellissement de la ville - le prochain thème traité - alors prenez contact avec le président de votre quartier en adressant votre courrier en mairie de Ludres.

Des constats, des actions

Ne voyez pas dans cette page un catalogue exhaustif des constats effectués par les comités de quartier. Il ne s'agit que d'un aperçu des problématiques soulevées par les habitants et des actions d'ores et déjà engagées par la ville, sachant que parfois la solution identifiée appelle une étude ou une réflexion complémentaire...
Les travaux des comités de quartier seront bientôt disponibles sur www.ludres.com.

COMITÉ DE QUARTIER VILLAGE

Des constats...

1 - Vitesse jugée excessive par les habitants, notamment montée au Plateau et Blanches Vignes.
2 - Nuisances sonores des motos, mobylettes, tondeuses, manque de discrétion nocturne.

... aux actions immédiates

1 - Panneau d'information vitesse mobile pour l'été
2 - Communication dans les médias de la commune.

COMITÉ DE QUARTIER SAINT BLAINE

Des constats...

1 - Vitesse excessive et problèmes de stationnement rue Verlaine.
2 - Propreté de la voirie et des trottoirs près de la gare et du parc Saint Blaine.

... aux actions immédiates

1 - Création d'un ralentisseur et solution de stationnement à l'étude pour réalisation à l'automne.
2 - Implantation de 4 corbeilles au printemps.

COMITÉ DE QUARTIER CHAUDEAU

Des constats...

1 - Manque de corbeilles sur la piste cyclable.
2 - Haies peu ou mal entretenues gênant le passage des piétons et des poussettes.

... aux actions immédiates

1 - Mise en place de corbeilles à l'automne.
2 - Courrier de sensibilisation aux riverains concernés.

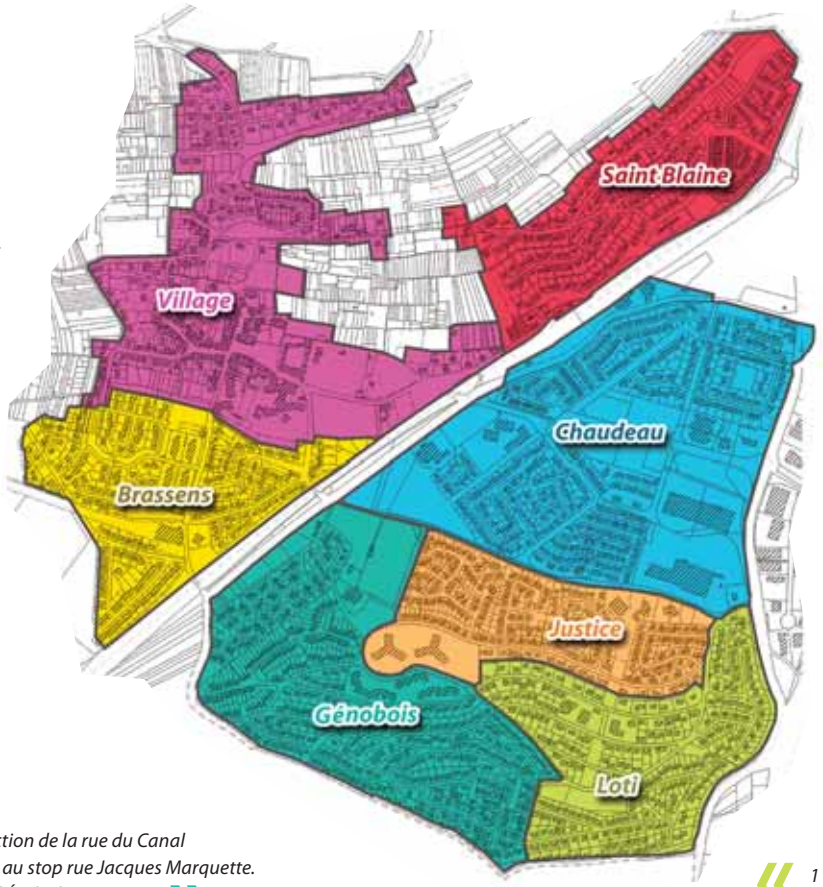

COMITÉ DE QUARTIER BRASSENS

Des constats...

1 - Vitesse excessive et non respect des priorités rues de Fontenelle et de la Jaufaite.
2 - Bus scolaire empruntant l'allée du Saussi.

... aux actions immédiates

1 - Pose de signalisation : étude et réalisation avec le Grand Nancy à l'automne.
2 - Courrier envoyé à la société de transport.

COMITÉ DE QUARTIER JUSTICE

Des constats...

1 - Problèmes de circulation aux heures de sortie des écoles.
2 - Espaces verts transformés en lieux de déjection canine.

... aux actions immédiates

1 - Présence de la police municipale.
2 - Rappel à la loi dans Ludres Info en juin/juillet.

COMITÉ DE QUARTIER GENOBOIS

Des constats...

1 - Manque de visibilité à l'intersection de la rue du Canal et de la rue du bas de la Côte et au stop rue Jacques Marquette.
2 - Voitures sur les trottoirs près de l'École de musique.

... aux actions immédiates

1 - Pose de deux miroirs en juillet.
2 - Réalisation d'un parking de 14 places dans l'enceinte de l'École de musique à l'automne.

COMITÉ DE QUARTIER LOTI

Des constats...

1 - École Loti : secteur dangereux aux heures d'entrée et de sortie des écoles.
2 - L'entretien du parc de Génobois est incomplet.

... aux actions immédiates

1 - Présence de la police municipale dès maintenant
2 - Intervention des services techniques de la ville (printemps-été) et réinstallation de balançoires en 2011.

Sauve qui peut la vie

En cas de malaise cardiaque, tout se joue dans les premières minutes. D'où l'intérêt du réseau des sauveteurs volontaires de Ludres. Équipés de leurs défibrillateurs, ils sont en première ligne pour sauver des vies.

Le réseau de Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP) est aujourd'hui opérationnel sur Ludres. Équipés d'un défibrillateur, ces bénévoles travaillent en lien avec le SAMU et l'association " Grand Nancy Défi'b " dans le but de secourir les victimes de malaise cardiaque.

LANCEMENT EN MAI

Pour être SVP, il faut habiter Ludres, avoir reçu un minimum de formation aux premiers secours et accepter, les jours de permanence, de rester chez soi entre 18 heures le soir et 8 heures du matin : à noter que le planning est établi mois par mois en fonction des disponibilités des uns et des autres.
Pour l'heure, la commune compte 25 SVP et deux défibrillateurs. Installé à la mairie, le premier est, en journée, à la disposition des agents municipaux tout spécialement formés. Le second est quant à lui confié aux sauveteurs volontaires qui interviennent la nuit. L'objectif est d'augmenter progressivement leur nombre et d'étoffer le parc de défibrillateurs, ce qui permettra d'être plus réactif.

DEVENEZ SAUVETEUR VOLONTAIRE DE PROXIMITÉ

CONTACT :
tél. 03 83 26 14 33 *ou* mairie@ludres.com

Un défibrillateur pour quoi faire ?

Lors d'un arrêt cardio-respiratoire, chaque minute perdue réduit les chances de survie de 8 à 10 %. Il faut donc agir vite, avant même l'arrivée des pompiers : il est prouvé que près d'une victime sur trois peut être sauvée par l'utilisation rapide d'un défibrillateur de proximité.

Comment ça marche ?

Les défibrillateurs automatisés analysent d'abord le rythme cardiaque de la victime et ne déclenchent d'impulsion électrique qu'en cas de besoin. Ils sont donc à mettre entre toutes les mains dès lors que l'intervenant sait suivre un mode d'emploi et sait pratiquer un massage cardiaque.

Je suis témoin, que dois-je faire ?

Je suis témoin d'un accident cardio-respiratoire. J'appelle le 15. C'est le SAMU qui contacte le SVP de permanence. Celui-ci se rend alors sur place et met en route le défibrillateur avant l'arrivée des pompiers.

Les 25 Sauveteurs Volontaires de Proximité

FRÉDÉRIQUE BICKING
PASCAL CANONNE
LAETITIA DESEVAUX
SANDRINE GUERBER
GUILLAUME GUERLAND
MARIE-FRANCE GUDIN
MICHEL HARTMANN
SÉBASTIEN HENRY
PASCALE HOUDRY
SOPHIE KOZEL
FRÉDÉRIC LARDENOIS
JEAN-MICHEL LEHMANN
PIERRE LOMBARDET
ANNICK MARCHAL
FRANÇOISE MARCHAL
FRANÇOISE MÉJEAN
ISABELLE MOINY
SYLVAIN MOINY
JEAN PATRAS
MICHEL PERETTE
MARTINE QUEUCHE
PAUL ROIZARD
ANDRÉ SANZ
PASCALE SIVEL
SERGE VALLANCE

25 SVP sur le pont

À Ludres, les 25 Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP) se répartissent sur deux secteurs. Parmi eux, Sébastien Henri et Guillaume Guerland coordonnent la démarche en lien avec Véronique Ravon, adjointe déléguée à l'action sociale et Sophie Kozel, conseillère municipale en charge du dossier.

Plus d'info :
www.svp-ludres.vpweb.fr

> Musiciens sans frontière

Le 23 juin prochain, des professeurs de l'école de musique de Domazlice (république Tchèque) feront le déplacement à Ludres à l'occasion de la fête de fin d'année de l'École de musique ludréenne. Ils y donneront un concert, qui marquera le lancement d'une série de contacts et d'échanges entre musiciens des deux villes jumelles.

> Le Requiem de Mozart à l'espace Chaudeau

Une délégation tchèque d'une centaine de personnes est attendue à Ludres le 25 septembre. Parmi eux, les chanteurs de la Chorale Cerchovan et les musiciens de l'orchestre symphonique de Domazlice qui se produiront à cette occasion à l'espace Chaudeau. Au programme : le requiem de Mozart, dont la première partie sera interprétée par des professeurs de l'École de musique de Ludres.

> Terrains d'avenir

Rendez-vous incontournable du calendrier transfrontalier, le tournoi de football entre les quatre villes jumelles se déroulera le samedi 12 juin à Furth Im Wald, en Bavière... le lendemain de l'ouverture officielle de la Coupe du Monde. Il mettra aux prises des équipes de jeunes (moins de 15 ans et moins de 17 ans).

> Noël en décembre, crèche en mairie

Le club de crèches de Noël de Furth Im Wald se propose d'organiser une exposition à Ludres, début décembre. Celle-ci pourrait se tenir dans le hall de la mairie.

BUDGET 2010

Le sens des priorités

Une 17ème année consécutive de stabilité des taxes locales, malgré la crise économique et la disparition de la Taxe professionnelle.

En 2010, les finances de Ludres seront en ligne avec les années précédentes. Une bonne habitude qui voit la ville maintenir ses taux d'imposition inchangés (Taxe d'habitation, Taxe sur le Foncier bâti, Taxe sur le Foncier non bâti) pour la 17 ème année consécutive.

PLUS DE TAXE PROFESSIONNELLE...

La suppression de la taxe professionnelle qui marque l'effort important de l'État en faveur de la compétitivité des entreprises, favoriseront le développement et l'emploi au sein des entreprises du Dynapole... sans effet pervers sur le budget, puisque les recettes issues jusque-là de la TP seront cette année intégralement compensées.

... TOUJOURS AUTANT D'AMBITION

Concrètement, la dynamique budgétaire contribuera en 2010 à soutenir le développement économique et la redistribution sociale, tout en confirmant les ambitions de la Ville en matière de soutien à la vie scolaire, à la vie culturelle et à la vie associative avec un effort tout particulier consacré à la réhabilitation de la salle Lenglen.

7,8 M €

Le budget global (fonctionnement + investissement) s'établit à 7,8 M€. Il dégage un excédent qui permettra de financer le programme des travaux 2009 sans avoir besoin de recourir à des emprunts nouveaux.

La dette de la ville en clair

Si l'on se place à l'échelle du Ludréen, en considérant que l'endettement de la ville équivaut à celui d'une famille disposant de 30 000 € de revenus annuels, le ménage doit faire face à des mensualités d'emprunt en baisse chaque année : 317 € par mois en 2008, 273 € en 2009, 267 € en 2010...

Calcul établi sur la base de 5,8 M€ de recettes communales (montant 2008) et d'annuités d'emprunt de 735 000 € (capital + intérêts) en 2008, de 643 000 € en 2009 de 626 000 € en 2010 et 2011.

2/3 des ressources proviennent des entrepises

3,36 M€. C'est ce que les entreprises devraient rapporter cette année à la commune, soit près de quatre fois plus que le produit de la taxe d'habitation et de la taxe foncière acquitté par les ménages ludréens (910 000 €).

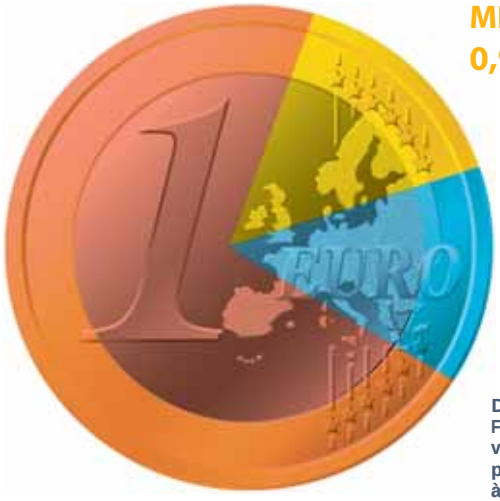

ENTREPRISES
3,36 M€
Produit de la cotisation économique territoriale, qui remplace la taxe professionnelle, et de la taxe sur le foncier bâti.

MÉNAGES
0,91 M€
Produit de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

ÉTAT
0,72M€
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État aux collectivités proportionnellement à leur nombre d'habitants.

Ludres comparée aux autres

Les ratios établis chaque année par le Ministère des Finances permettent de comparer Ludres aux autres communes de moins de 10 000 habitants*. En résumé : Ludres prélève moitié moins d'impôts directs et reçoit moitié moins d'aide de l'État que la moyenne, en dépit d'un niveau d'équipement élevé (médiathèque, école de musique, Espace Chaudeau, équipements sportifs).

	LUDRES*	MOYENNE <10 000 hab*
Produit des impositions directes (euros/habitant)	200	371
Dotation globale de fonctionnement (euros/habitant)	114	205
Dépenses de personnel (euros/habitant)	342	471
Annuité de la dette au 31/12 (euros/habitant)	92	118

* Chiffres du MINEFI (année 2008)

(*) Ludres compte officiellement 6 817 habitants.

À quoi servent vos impôts locaux ?

Montant en euros des engagements de la Ville de Ludres pour l'année 2010

790 000 € vie scolaire

© Phovoir

Maternelles & Ecoles primaires

(fonctionnement, entretien, mobilier, matériel, fournitures scolaires)

© Fotolia

1 430 000 € vie associative

Installations sportives : 1 000 000 € dont 870 000 pour la réhabilitation de la salle Lenglen

Espace Chaudeau (usage associatif) : 150 000 €

Centre Brassens : 160 000 €

Subventions diverses : 120 000 €

823 000 € vie culturelle

© Fotolia

Espace Chaudeau (salle de spectacle) : 270 000 €

Médiathèque : 340 000 €

Ecole de musique : 213 000 €

3 millions d'euros

C'est le montant que la commune consacre cette année à ses écoles et à son environnement socio-culturel. Cela représente près de 50 % de ses recettes (6 M€)... et trois fois ce que les ménages ludréens acquittent en impôts locaux (910 000 €). En somme, quand vous payez un euro de taxe d'habitation, la commune vous en reverse trois en termes de qualité de vie...

Les ressorts de l'action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale tire plus de la moitié de ses ressources (environ 1 M€) des subventions. Celles-ci proviennent pour l'essentiel de la commune (511 000 €), de la Caisse d'Allocations Familiales (180 000 €), du Conseil Général (16 000 €). Des recettes que vient compléter la participation des familles, des bénéficiaires et des résidants du Foyer Les Fougères. Ses missions concernent l'action sociale au sens large, au profit des enfants, des personnes âgées et handicapées et des familles en difficulté.

825 000 €

PETITE ENFANCE

Halte-garderie

> Crèche familiale

> Périscolaire

> Accueil de Loisirs Sans Hébergement

360 000 €

SENIORS

Foyer Les Fougères, *colis de Noël pour les plus de 70 ans, repas annuel, Taxibus…*

8 000 €

SECOURS

Prêts, aides d'urgence et bons d'alimentation *à destination des Ludréens les plus démunis.*

Les fruits de saison se pressent au portillon

Christiane Lenizski, adjointe déléguée à l'éducation.

Pommes, poires, clémentines... Cette année dans les écoles de Ludres, les animations pédagogiques sont de saison. Objectif affiché : donner aux enfants l'habitude, le goût et le plaisir de consommer des fruits.

Après l'exposition sur l'éco-consommation, organisée à l'espace Chaudeau en novembre dernier, la ville de Ludres a décidé de prolonger le partenariat avec Intermarché en vue de favoriser la découverte des fruits de saison par les élèves de CE2. Pommes à l'automne, clémentines en hiver, bananes au printemps. « *Le principe est celui d'un jeu, le jeu des zigos* », explique Christiane Leniszki, adjointe déléguée à l'éducation qui est à l'origine du projet. « *Chaque enfant reçoit un questionnaire et au-delà du jeu, l'animation pédagogique assurée par les enseignants débouche sur une dégustation de fruits.* »

UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ

Ludres s'est par ailleurs associée à la campagne " un fruit pour la récré " : un programme européen soutenu par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche dans le but de promouvoir une alimentation équilibrée et de lutter ainsi contre l'obésité infantile. « *Toutes les classes maternelles et élémentaires de Ludres seront concernées au troisième trimestre*, précise Christiane Leniszki. *L'objectif immédiat est d'amener les enfants à consommer un fruit différent chaque semaine tout au long de l'année scolaire. Mais à plus long terme, l'ambition est de modifier le comportement de ceux qui consomment peu de fruits et légumes...* » Une saine habitude qui protège contre bien des pépins !

Les élèves de Prévert

Les élèves de Loti

En piste, toutes

Les élèves de CM2 de Prévert ont dévalé les pistes de Saint-Jean d'Aulps en Savoie du 8 au 16 mars dernier, juste avant que leurs camarades de Loti ne les imitent aux Carroz d'Araches en Haute-Savoie, du 17 au 27 mars. Une tradition que la commune de Ludres s'est fait un devoir de soutenir, cette année encore.

Ludres Autrement et Pour Tous,
groupe d'opposition municipale
d'union de la Gauche et du Centre

DÉVELOPPEMENT DURABLE : « FAITES CE QUE JE DIS, PAS CE QUE JE FAIS. »

« Faites ce que je dis,… » – Dans la semaine du 15 mars, c'est-à-dire entre les deux tours des élections régionales, les Ludréens ont reçu dans leur boîte à lettres un magazine intitulé « Le développement durable et moi avec la commune de Ludres ». Cette publication, de caractère très politique, savamment distribuée à la veille du second tour des élections régionales à l'initiative de la majorité UMP du Conseil municipal, est un objet éditorial municipal non identifié. D'un côté, la commune y est étroitement associée : nom de la commune dans l'intitulé ; logo de la commune en première de couverture ; édito du Maire ; trois pages intérieures consacrées à « la politique du développement durable de la ville de Ludres ». Mais d'un autre côté, contrairement aux publications municipales familières, de la publicité commerciale apparaît, d'annonceurs dont les activités ne sont pas toujours en rapport avec le développement durable. Par ailleurs, la rédaction de ce magazine apparaît avoir été entièrement externalisée. Reste que, si le cabinet-conseil qui a produit ce document lui donne un gage de sérieux, des approximations scientifiques émaillent cette publication.

« … pas ce que je fais. » – Le 29 mars, soit une dizaine de jours après la distribution de ce magazine et le second tour des élections, le Conseil municipal était appelé à rendre un avis sur le projet de plan de prévention des risques technologiques d'une entreprise de la zone industrielle – SEVEAL – dont l'activité consiste à stocker des produits agro-alimentaires (des engrais, notamment) toxiques et inflammables, au point que l'établissement est classé « SEVESO II ». Compte tenu de la dangerosité de cette activité, le projet de plan soumis au Conseil par le Préfet, élaboré sur la base d'études scientifiques d'autorités indépendantes qualifiées, prévoit un élargissement du périmètre de sécurité de ce site industriel. La majorité du Conseil a émis un avis défavorable à ce projet : son ambition, à peine dissimulée, est de ne pas entraver la construction d'un bâtiment d'une autre société – VEOLIA, vous avez bien lu –. Pour mémoire, un accident industriel est survenu en août 1996 à Heillecourt dans les établissements de la société SANE, ancienne dénomination sociale de SEVEAL. La zone industrielle est à Ludres ce que l'Océan et ses forces sont à la Vendée et à la Charente-Maritime. Eh bien, à Ludres, aujourd'hui, après deux avis de tempête (l'accident de 1996 à Heillecourt et le projet actuel de plan de prévention des risques soutenu par le Préfet), on se propose en quelque sorte de délivrer des permis de construire industriels en zone rouge…

Huguette MAUSS
François FOURMENT
Norma DEHOVE ALOSI
Marc NOËL
Jean PATRAS

contact@ludres-autrementetpourtous.fr
http://lalpt.free.fr

LUDRES : UNE VILLE OÙ IL FERAIT BON COMMUNIQUER !

Démocratie de proximité
Les élus de Ludres Ensemble saluent le travail accompli par les comités de quartier et leurs présidents.

Une première évaluation a été faite et des propositions d'action sont déjà données par les élus de la majorité. Mais aucune information, aucune collaboration, aucune concertation avec les élus d'opposition !
La commission démocratie de proximité ne s'est pas réunie depuis le 2 juin 2009 !
Qu'en est-il vraiment de la démocratie de proximité quand il est fait fi de la démocratie de proximité des élus !
Une réponse étonnante est donnée par la majorité : vous avez un membre désigné par Ludres Ensemble dans chaque comité de quartier, il peut vous donner les informations. Doit-on en déduire que cette personne non élue se substitue à l'élu ?
En début de mandat, les élus choisissent d'intégrer des commissions afin d'être associés réellement au travail de celles-ci : ils sont porteurs d'idées et la démocratie municipale aurait tout à gagner à les prendre en considération.

Retour de l'été : les nuisances sonores
Ludres serait une ville agréable à vivre pour tous si certains quartiers ne souffraient pas de nuisances sonores.
Le bruit de l'autoroute et l'augmentation du trafic dû au transit venant des villes voisines sont des problèmes récurrents à Ludres. Qu'en est-il de la mise en place de pistes de réflexion en lien avec les autorités compétentes ?
Les Ludréens se plaignent aussi
- du tapage nocturne au pied des immeubles
- du bruit des échappements des deux roues
- du terrain de moto-cross à proximité du parcours de santé : bruit et pollution au lieu de calme et air pur.

Il est répondu aux plaignants de faire appel à la police : est ce suffisant ?
Il est important de faire de nos policiers de réels acteurs de la vie de proximité en organisant des actions de sensibilisation tout en n'écartant pas la répression lorsque les contrevenants persistent dans un comportement non citoyen.
Le thème des civilités vient d'être traité par les comités de quartier. Les élus de Ludres Ensemble espèrent que des mesures concrètes vont aider à y pallier.

Périmètre de sécurité : quelle responsabilité pour les élus ?
L'entreprise SEVEAL, installée sur le dynapôle de Ludres, est classée SEVESO 2 (risques d'accidents majeurs). Un périmètre de sécurité a été mis en place.
L'entreprise VEOLIA, jouxtant SEVEAL, veut s'agrandir. Pour cela la majorité a proposé au conseil municipal de réduire ce périmètre fixé par les services préfectoraux après étude.
La majorité municipale a-t-elle déjà oublié l'accident de la SANE (aujourd'hui SEVEAL) à Heillecourt, l'explosion d'AZF, et les récentes inondations en Charente Maritime, où des permis de construire ont été accordés sur des zones à risque.
Les élus de Ludres Ensemble ont voté contre la modification de ce périmètre et laissent la majorité prendre ses responsabilités.
L'intérêt économique l'a emporté sur l'intérêt général!

Les élus de Ludres Ensemble
Martine Surget, Marcel Gauzelin, Karine Graillot, Philippe Franoux
http:/www.ludres-ensemble.com
Permanence des élus le premier samedi du mois de 11H à 12H à la Mairie.

Ludres

dynamique et responsable